VEX info

Numéro 8 – Juillet 2013

Sommaire

Nouveaux visages pour le Val d'Hérens 2

Déneigement des routes et places privées **Information importante** 3

Guichet virtuel Wifi public – Site internet 3

Inauguration officielle de la Maison Gauthier 4

Réservations de salles de la Maison Gauthier 4

Rencontre intergénérationnelle à travers la lecture 5

Travaux en cours sur la commune: La Lay – La Majorie – Place du Cotterd 5

Du nouveau dans la Jeunesse Bacounis 6

Aménagement et réfection de la route des Mayens des Plans 6

Participation de la classe 5P au Conseil municipal 7

Nouvelle politique agricole 8

Défrichements 8

ÉDITORIAL

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Une grande majorité des Valaisannes et Valaisans vient de subir deux défaites politiques cuisantes infligées non pas par la Berne fédérale comme certains l'affirment, mais bien par la population de notre pays. Et que cela nous plaise ou non, il faut bien reconnaître que les décisions qui sont tombées ne sont que le résultat de votes démocratiques. Le souverain s'est exprimé, il faut en prendre acte.

Les conséquences de l'entrée en vigueur de la Lex Weber, imposée par le Tribunal fédéral au 11 mars 2012, seront très douloureuses pour les milieux valaisans de la construction, privés de la réserve de travail qu'aurait constitué pour eux les centaines d'autorisations de construire délivrées dans notre canton entre la date du vote et le 31 décembre 2012 (il y en eut plus d'une centaine sur notre commune). Il n'y aura donc pas de transition «en douceur» et le choc sera brutal, en particulier pour les entreprises du second œuvre. Les propriétaires de terrains situés dans les zones touristiques souffriront également de ces décisions, la valeur vénale de leurs surfaces ne pouvant que s'effondrer, à tout le moins provisoirement. Indirectement, les finances communales subiront également des conséquences néfastes.

Les nouvelles exigences de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) auront aussi des effets négatifs sur notre économie locale. Ceux-ci seront toutefois beaucoup moins importants tant il est vrai, d'une part, que la LAT n'empêchera pas de continuer à construire et, d'autre part, qu'il est possible d'imaginer des mécanismes de compensation, même au niveau régional, pour dédommager les propriétaires dont les surfaces seront sorties de la zone à bâtir.

Voilà pour les mauvaises nouvelles...

Et pourtant tout n'est pas noir dans notre canton. La venue annoncée et prochaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) à Sion aura des effets positifs certains pour toute la région. Les perspectives de développement d'activités dans les domaines de la chimie verte, des énergies renouvelables, de l'hydraulique ou des sciences de la vie offrent des chances que le Valais doit saisir. Nous avons des atouts à faire valoir dans ces domaines et l'heure est venue de les jouer. Au demeurant, nous savions très bien que nous ne pourrions pas continuer indéfiniment de fonder notre économie locale sur la construction de résidences secondaires à volets clos. Les milieux du

VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES

tourisme d'exploitation – activité durable par excellence – le reconnaissaient d'ailleurs depuis fort longtemps. La crise que nous allons vivre doit être envisagée comme l'opportunité de définir un nouveau modèle, durable et responsable, pour l'économie de notre canton. Cessons donc de nous lamenter, de jouer les mauvais perdants et de cultiver notre rôle d'emprunt de Caliméros méprisés de la république. Veillons à communiquer sereinement avec nos amis Confédérés, soyons fermes mais loyaux dans les négociations. Il en va de notre crédibilité et peut-être, implicitement, de l'avenir de nos concessions hydrauliques, prochain combat politique des Valaisannes et des Valaisans… à ne pas perdre !

Danny Defago
Président de la commune

M. Giovanni De Luca,
nouvel agent de la police intercommunale

NOUVEAUX VISAGES POUR LE VAL D'HÉRENS

Nous saluons l'arrivée du nouvel agent de police intercommunal M. Giovanni De Luca qui a pris ses fonctions au sein de notre commune le 1er avril 2013. Marié et père de famille, il vit à Bramois.

Titulaire du grade d'appointé, M. De Luca a travaillé durant 10 ans dans le secteur de l'automobile avant d'entreprendre une formation de policier à l'école de Savatan où il a obtenu son diplôme en 2010. Engagé durant une année au sein de la police de l'ouest lausannois il a poursuivi sa carrière professionnelle durant 2 ans au service de la police municipale d'Orsières avant d'entrer en fonction dans notre vallée.

L'agent De Luca travaillera en étroite collaboration avec les agents de la police cantonale établis à Vex. Son bureau est d'ailleurs situé dans le même bâtiment que celui de ces derniers, à la sortie du village.

Pendant ses heures d'activité, M. De Luca répond au numéro de service suivant 079 618 52 57. En dehors de ces horaires, ou en cas d'urgence le N° 117 reste toujours à votre disposition.

Mme Monique Défago-Pralong,
nouvelle directrice adjointe
des écoles primaires du Val d'Hérens

Nommée directrice adjointe des écoles primaires du Val d'Hérens lors de la séance de l'assemblée générale du 9 avril dernier, Mme Monique Défago-Pralong travaillera en collaboration avec le directeur des écoles, M. Gérard Aymon. Les commissions scolaires continueront à jouer leur rôle de proximité et garderont leurs compétences en matière de budgets.

Nouvelle résidente à Vex, mère de 3 enfants majeurs, Monique Défago-Pralong a obtenu son brevet d'enseignement à l'école normale de Sion en 1988. Elle débute sa fonction d'enseignante auprès d'enfants handicapés au Bouveret, elle poursuit dans les petits degrés (2p) à Collombey-Muraz et continue d'enseigner à Troistorrent dès 1989 jusqu'à aujourd'hui. Dès 2004, elle a été nommée Directrice des écoles primaires de la commune de Troistorrents-Morgins. Au bénéfice d'une formation de direction effectuée entre 2005 et 2008 (FORES), elle officie également en qualité d'experte aux examens de terrain HEP.

Madame Défago-Pralong désire être à l'écoute des peurs, des craintes et des attentes des enseignants. Ce sera un grand travail d'équipe pour qu'une collaboration optimale se mette en place à l'échelle des centres et du Val d'Hérens.

Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues dans notre vallée.

DÉNEIGEMENT DES ROUTES ET PLACES PRIVÉES – INFORMATION IMPORTANTE

Prenant acte de la difficulté et de l'importance croissante des tâches liées au déneigement des routes de la commune, le Conseil municipal, soucieux d'éviter des pratiques arbitraires, a décidé lors de sa séance du 2 mai 2013 que le déblaiement de la neige sur les routes et places privées ne sera plus assumé par le service communal des travaux publics.

Seules les routes et places communales seront déneigées par ce service. De rares exceptions seront admises, justifiées par des impératifs d'ordre touristique ou économique et moyennant participation financière des privés.

Quelques entreprises privées ont déjà manifesté leur intérêt pour effectuer ces tâches de déneigement sur mandat des privés. La liste de ces entreprises peut être communiquée, sur demande, par l'administration communale.

Les entreprises qui souhaiteraient figurer sur cette liste peuvent en faire la demande à la commune.

Le Conseil tient à préciser que la commune de Vex était la seule commune de la région à assumer un service de déneigement des routes et places privées selon le modèle en vigueur jusqu'à l'hiver dernier.

Route hivernale, *Les Rindouets*

GUICHET VIRTUEL WIFI PUBLIC – SITE INTERNET

Depuis peu, votre commune vous propose un accès à internet devant les bureaux de l'administration. Ce Wifi est ouvert, gratuit et accessible à tout un chacun.

De plus, vous trouverez sur notre site internet www.vex.ch un Guichet virtuel. Cet outil a été mis en place afin de faciliter une partie de vos démarches administratives. Via ce guichet vous pouvez annoncer les arrivées et départs dans la commune, les séparations matrimoniales, les changements d'adresse, ou, concernant la gestion des canidés, l'acquisition ou la perte d'un chien. Il vous est également possible de faire une demande d'arrangement pour certains paiements (demande de délai) ainsi que des requêtes tendant à l'obtention de certains documents tels qu'attestation ou certificat de domicile, attestation ou certificat de départ et certificat de bonnes mœurs.

Cet outil permet de simplifier votre passage à l'administration puisque vous aurez déjà communiqué une bonne partie des données utiles au traitement de vos dossiers. Toutefois, il n'est pour l'heure pas encore possible d'effectuer les paiements en ligne, ce qui vous oblige encore à venir nous rendre visite afin de retirer le document désiré ou de nous amener les documents originaux dont il est question.

Vous trouverez également sur notre site internet diverses annonces importantes relatives à la vie de notre commune. Qu'il s'agisse des informations concernant les coupures d'eau prévisibles et les travaux importants prévus sur notre territoire ou encore des évènements principaux de la vie culturelle de notre village, tous les renseignements utiles sont à votre disposition en quelques clics. N'hésitez pas à aller régulièrement y jeter un œil afin de toujours rester au courant des dernières informations.

A ce propos, nous profitons de rappeler aux sociétés locales qu'elles peuvent à tout moment aller sur le site internet y ajouter une manifestation, inauguration ou toute autre rencontre ouverte à la population. Merci de jouer le jeu afin que ce site internet devienne également une belle vitrine de la vie communale. A bon entendeur.

La place de la maison de commune, où le Wifi est accessible gratuitement

Page d'accueil du site internet www.vex.ch

Discours d'inauguration
de M. Emmanuel Dussez, ancien
Président de la *Fondation du Patrimoine*
jusqu'en 2012

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA MAISON GAUTHIER

Cette fois ça y est, la Maison Gauthier a officiellement ouvert ses portes! Fanfare, discours et apéritif furent au rendez-vous de la population bacounie, conviée par la Fondation du Patrimoine de Vex pour cette journée printanière. Richement orné et animé par la Commission culturelle, l'édifice a révélé, au-delà de sa splendeur retrouvée, les multiples facettes de la culture bacounie. Pierrette Micheloud, Joseph Favre, Jean Travelletti, Suzanne et Camil Rudaz furent évidemment à l'honneur. Il est à relever que Camil Rudaz a fait don pour l'occasion d'une magnifique toile à la Fondation du Patrimoine.

Le vœu le plus cher de la Fondation du Patrimoine et de la commune est de voir la Maison Gauthier devenir le lieu de vie sociale et culturelle par excellence des Bacounis. Qu'on se le dise, la maison se veut accueillante et chacun y sera le bienvenu.

Un grand merci à la Bourgeoisie, au Syndicat d'élevage, à la Loterie romande, au (feu) Parc naturel régional et au canton pour leurs contributions financières à la rénovation de l'édifice.

RÉSERVATIONS DE SALLES DE LA MAISON GAUTHIER

Au sein de la Maison Gauthier se trouvent 2 salles à disposition de la population et des sociétés locales.

L' «Espace Joseph Favre» se situe au rez-de-chaussée. Il peut accueillir au maximum 40 personnes assises, réparties entre le «carnotzet» et l'espace aménagé. Des tables et chaises, un accès wifi ainsi qu'un écran de projection sont également à disposition des utilisateurs.

La «Salle Bourgeoisiale» se trouve sous les combles et peut accueillir au maximum 20 personnes assises.

Les demandes de réservation de ces salles sont à faire auprès du secrétariat communal, qui tient également à disposition les règles et usages des différentes salles.

Les sociétés locales y ont accès gratuitement, alors que les sociétés hors communes ainsi que les privés devront s'acquitter du montant de 120.– pour l'Espace Joseph Favre et de 50.– pour la Salle Bourgeoisiale.

Un grand merci d'en faire bon usage…

L'Echo des Glaciers

... Sur la route de *La Lay*, nouvellement pavée

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE À TRAVERS LA LECTURE

Sept membres du club des Joyeux Bacounis et tous les élèves de la classe de 5P de Vex ont reçu, en septembre 2012, cinq romans pour la jeunesse qui parlent de relations intergénérationnelles.

Ils ont eu six mois pour les lire, noter leurs impressions et faire leurs commentaires sur le style, le fond de l'histoire et les sentiments qu'ils ont ressentis à la lecture.

En février dernier, ils se sont retrouvés à la bibliothèque où ils ont pu débattre des thèmes abordés dans les livres, en présence de Madame Sylvie Fiaux, coordinatrice du Prix Chronos pour Pro Senectute Suisse. Pour la première fois en trois ans, leur choix ne s'est pas porté sur le même livre.

Les Joyeux Bacounis ont plébiscité **«Sako» de Martine Pouchain** qui traite de l'intégration et de la pauvreté avec beaucoup de délicatesse et de réalisme, à travers une relation humaine entre une grand-mère délaissée et une petite fille déracinée.

Les élèves de 5P ont choisi **«Une grand-mère d'occasion» de Christine Arbogast**, livre plus léger mais drôle dont l'héroïne, une grand-mère dynamique et attachante, a beaucoup plu aux enfants.

Le résultat des votes au niveau national a eu lieu au Salon du Livre et de la Presse à Genève, le mercredi 1er mai 2013. C'est le livre choisi par les élèves de la classe de 5P qui a gagné le concours! **«Une grand-mère d'occasion» de Christine Arbogast** est le lauréat du Prix Chronos 2013. Chez les aînés, c'est également «Sako» de Martine Pouchain qui recueille la majorité des votes.

Organisé pour la troisième fois à la bibliothèque de Vex, le Prix Chronos est devenu une activité incontournable pour relier deux générations à travers la littérature jeunesse et sensibiliser les enfants au fait que, même s'ils sont jeunes aujourd'hui, ils vieilliront et qu'il est important de réfléchir à ce temps de la vie…

La classe de 5P accompagnée
de membres du *Club des Joyeux Bacounis*

TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE: LA LAY – LA MAJORIE – PLACE DU COTTERD

Cela fait déjà quelques temps que les eaux usées dans le secteur du quartier du Torrent allaient se perdre dans le torrent du Croux. Un premier chantier a vu le jour afin de récupérer ces eaux usées dans un nouvel égout allant du Café du Canal jusqu'à la Boucherie. Ce chantier a également permis d'améliorer les trottoirs sur la route d'Hérémence.

Les conduites d'eau potable de la route de La Lay et de la ruelle de la Majorie avaient aussi montré leur vétusté par de nombreuses fuites. De ce fait, un deuxième chantier s'est créé afin de remédier à ces pertes non négligeables d'eau potable en remplaçant les conduites usées.

Enfin, le troisième chantier, et non des moindres, est l'embellissement de tout le quartier du Torrent. Le pavage de la route de la Lay jusqu'à l'église, la réfection de l'enrobé avec cunettes en pavés dans la ruelle de la Majorie et enfin le pavage dans les ruelles autour de la Maison Gauthier.

Ce modèle d'aménagement sera très probablement retenu pour améliorer les alentours de certains quartiers les plus typiques du cœur historique du village. Petit à petit, Vex se pare de nouveaux atours…

La route de La Lay en chantier,
puis parée de ses nouveaux pavés

Ancien comité:

Alexandra Moix – Luc Bonvin
Sébastien Carrupt – Frédéric Brantchen

Nouveau comité:

Chevrier Mathieu (Président)
Altieri Luca (Vice-président)
Gaspoz Marie (Secrétaire)
Barras Mégane (Photographe)
Barras Benoît (Membre)
Bovier Jérôme (Membre)
Follonier Allan (Membre)
Praz Joël (Membre)

Manquent:

Dussez François (Resp. local des jeunes),
Gauye Rémy (Resp. informatique)
Pitteloud Tristan (Membre)

DU NOUVEAU DANS LA JEUNESSE BACOUNIS

Suite à l'Assemblée générale du samedi 30 mars dernier, en présence du délégué cantonal à la Jeunesse, M. Paul Burgener, les jeunes Bacounis se sont dotés d'un tout nouveau comité.

En effet, Sébastien Carrupt et Luc Bonvin, qui présidaient la société depuis sa fondation, se retirent après 7 ans d'engagement intensif. Ils sont remplacés par Mathieu Chevrier qui reprend la présidence et Luca Altieri pour la vice-présidence.

Pour rappel, l'Association Jeunesse Bacounis a été fondée en 2006 dans le but de maintenir les jeunes au village et de réinstaurer une ambiance perdue. Dès leur première année d'activité, ils ont multiplié les organisations de manifestations dans leur chère commune! À ce jour, la Jeunesse s'occupe indépendamment de: carnaval (chars, costume, animation, bal...), course aux œufs de Pâques, tournoi populaire de football, fête villageoise, soirée halloween et marché de Noël!

En plus des diverses manifestations, elle gère son propre local, où les Bacounis de différents âges se retrouvent pour participer à des journées ou soirées à thème.

AMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE LA ROUTE DES MAYENS DES PLANS

La route des Mayens des Plans fera l'objet prochainement d'un réaménagement complet.

L'idée retenue par le Conseil municipal est non seulement de rénover le bitume fortement dégradé mais de réaliser un embellissement de ce site historique, lieu de rencontre et de détente des Mayens-de-Sion.

Le bisse de Vex sera mis en valeur et le potentiel de stationnement amélioré. Le projet sera partiellement financé par les propriétaires des parcelles du secteur par le biais d'un appel à plus-value.

PARTICIPATION DE LA CLASSE 5P AU CONSEIL MUNICIPAL

Début mai, la classe de 5P a été invitée par le Conseil municipal à participer à une de ses séances.

Le président, M. Danny Défago est venu en classe pour nous rencontrer et nous donner une leçon de civisme. Il nous a présenté les différents pouvoirs que comporte une démocratie. Suite à cette visite, notre maîtresse, M^me^ Edna Favre nous a entretenus sur les différents pouvoirs qui régissent notre Commune et qui en est le responsable. Elle nous a également expliqué le déroulement habituel d'une séance.

Après avoir reçu ces différentes informations, nous avons pu choisir d'y participer ou non.

Nous nous imaginions beaucoup de choses, certains se réjouissaient, d'autres se sentaient stressés, mais tous, nous attendions ce grand moment avec impatience.

A 16h30, ce jeudi 23 mai, nous sommes entrés dans la salle du Conseil. Nous avons salué les personnes présentes et nous nous sommes installés derrière les conseillers.

Ces derniers se sont présentés et ont parlé des dicastères dont ils étaient responsables. A notre tour, nous avons décliné notre identité.

Enfin, la séance pouvait commencer. Le président a fait la lecture du protocole du dernier Conseil, en donnant quelques commentaires. Aucun point n'ayant donné lieu à des remarques, le PV a pu être validé. Après cette acceptation, chaque conseiller a présenté à l'assemblée des affaires qui concernaient son département. Il fut question de cahier des charges entre commune/canton pour le financement de l'école; d'un projet lisières; d'un nouvel accord concernant les déchetteries. Nous étions étonnés que tous soient aussi facilement d'accord sur les propositions faites et qu'il y ait si peu de débats. Le président nous a fait remarquer que les sujets abordés ne comportaient pas de problèmes particuliers, d'où la facilité avec laquelle ils étaient approuvés. Les points les plus délicats ou plus confidentiels seraient traités dans la seconde partie, à huis clos, comme cela se fait habituellement.

Pour clore la partie commune, Danny Défago a lu la lettre que nous avions adressée au Conseil et qui présentait quelques-uns de nos souhaits. Certains pourraient se réaliser dans un avenir plus ou moins proche, d'autres, par contre paraissaient impossibles à concrétiser, soit pour des raisons économiques, soit pour des problèmes de faisabilité.

La séance terminée, nous nous sommes tous rendus à la Maison Gauthier pour partager une agape.

Nous avons trouvé cette soirée intéressante et instructive. Cela nous a permis de mieux comprendre la politique et de nous rendre compte de certains problèmes qui existent dans notre commune. Nous savons ainsi qu'il n'est pas si facile de s'engager et que la critique est plus aisée que le travail.

Nous remercions le président et son Conseil pour leur accueil chaleureux et pour ce riche moment que nous avons pu partager avec eux.

Maintenant, nous attendons de pouvoir participer à l'assemblée primaire. Après ça, ne dites plus que les jeunes se désintéressent de la politique!

Classe 5P

La classe de 5P dans la salle du Conseil

Ecoute attentive des points à l'ordre du jour

Prairie du Pattier – Les Crêtes

NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE

La nouvelle politique agricole mise en place par les Chambres fédérales modifie les critères de subventionnement de l'agriculture. Dans les régions de montagne, les nouvelles exigences n'entraîneront dans l'ensemble pas de diminution des soutiens apportés aux exploitants, à la condition que ceux-ci adaptent leurs modes de production en réalisant des mesures paysagères et en créant des réseaux écologiques. Soucieuse d'aider les agriculteurs dans ces démarches, l'Association des communes de Val d'Hérens a initié des mesures d'études qui permettront de définir clairement les tâches que se doivent d'accomplir les producteurs. Les résultats de ces études seront présentés dès leur aboutissement aux acteurs concernés qui pourront alors définir des plans d'action clairs.

Nouvelle broyeuse à branches

DÉFRICHEMENTS

Le Conseil municipal a décidé récemment d'acquérir une broyeuse à branches pour mener à bien les travaux d'entretien des bords de routes et chemins. Afin d'encourager la lutte contre l'avance des friches sur les terres exploitables, cet outil pourra être utilisé, sous certaines conditions, par les agriculteurs domiciliés sur notre commune. Une information détaillée et une démonstration de la machine leur seront présentées prochainement.

INFOS UTILES

VENDREDIS GAUTHIER – AVIS IMPORTANT

Les projections cinématographiques des Vendredis Gauthier du 5 juillet, du 2 août et du 6 septembre sont repoussées à 21h afin que la pénombre soit installée.

WWW.VEX.CH

L'administration communale vous rappelle que son site internet, www.vex.ch, reste le principal canal d'information pour vous tenir au courant des derniers événements.

A ce propos, vous pourrez y trouver, sur la page d'accueil, un accès à une nouvelle galerie de photographies prises durant divers manifestations communales.
A ce jour, seule l'inauguration de la Maison Gauthier y figure, mais elle sera fournie au fur et à mesure des événements. La suite au prochain épisode...

CENTRE DE TRI DU CRETTATZIN

Durant cette saison estivale le centre de tri du Crettatzin ouvre ses portes le jeudi de 15h à 19h. Ceci est une phase de test qui s'étend depuis le 6 juin 2013 et jusqu'au 31 octobre 2013. Les autres horaires d'ouverture reste inchangé, c'est-à-dire le mercredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Vex est ouverte les lundis et jeudis entre 16h et 19h.
Elle sera, par contre, fermée tout le mois de juillet ainsi que les lundis du mois d'août et des vacances scolaires.
http://vex.bibliovs.ch
Tél: 027 207 51 11